

## Litige avec service facturation hôpital public

Par **Ahbib fatima**, le **07/02/2017** à **14:53**

Bonjour,

Je souhaiterais obtenir votre aide.

J'ai reçu il y a quelques jours un courrier recouvrement du trésor public me demandant de régler une somme de 299€ suite à des soins en urgences survenu en avril 2014.

Cependant, je n'ai jamais reçu la facture initiale. Après avoir contacter le service facturation de l'hôpital, on me dit ne pouvoir rien faire et que je devais régler la somme en question.

Or au fur et à mesure de la communication, l'erreur était dû à la mauvaise saisie de mon adresse. Mais ils en ont strictement rien à faire et me réclament quand même la somme alors que la faute n'était pas de mon fait. En plus, vu la date des soins, la sécurité sociale et mon ancienne mutuelle ne peuvent assurer la prise en charge.

Que dois-je faire? J'ai pensé à envoyé une lettre recommandée au directeur de l'hôpital voire faire appel à un médiateur ou auquel cas saisir le tribunal administratif? Qu'en pensez-vous?